

Protocole de présentation

La Revue de l'AQEFLS est une revue de didactique consacrée à l'enseignement et à l'apprentissage du français langue seconde et étrangère et à toutes disciplines connexes permettant d'apporter un éclairage à ces domaines. Elle publie des articles scientifiques susceptibles de faire avancer le champ de la recherche et des articles courts abordant des pratiques pédagogiques basées sur un cadre méthodologique défini et suivant une approche rigoureuse. Les articles doivent être rédigés en français et satisfaire aux exigences de présentation décrites ci-dessous :

Sur une page séparée, donnez les renseignements suivants :

- le titre;
- le nom du, de la ou des auteur(e)s;
- l'affiliation de chacun(e) des auteur(e)s;
- adresse postale et adresse électronique de l'auteur(e) principal(e).

Au début de l'article, donnez les renseignements suivants :

- le titre;
- un résumé (entre 10 et 15 lignes).

Le texte doit obligatoirement comprendre des titres de subdivision de premier niveau; ceux de deuxième niveau sont facultatifs; ceux de troisième niveau sont *à éviter*. Il n'y a *jamais* de numérotation des subdivisions.

La longueur maximum du manuscrit est de 20 pages, à double interligne, y compris les notes, les figures et les références.

Les articles proposés à la Revue de l'AQEFLS font l'objet d'une évaluation anonyme par des pairs, généralement deux spécialistes du sujet traité dans l'article; les membres du comité de rédaction décide de leur publication.

Consignes pour la saisie

- Utilisez Microsoft Word (Macintosh ou Windows).
- Utilisez la police de caractère Times New Roman, 12 points.
- Utilisez la police de caractère API Times pour les transcriptions phonétiques.
- Utilisez toujours le double interligne.
- Alignez à gauche.
- Ne coupez pas les mots en fin de ligne.
- Centrez le titre principal et le résumé.
- Le titre principal et les titres de subdivision de premier niveau doivent être en gras, ceux de deuxième niveau doivent être en italique.
- Utilisez la pagination par défaut.
- Rassemblez les références et les graphiques à la fin.
- Ne mettez pas de points dans les sigles; ex. : AQEFLS.
- Utilisez les guillemets français : « ».

- Mettez les accents sur les majuscules, sauf pour les sigles.
- Utilisez le caractère œ ou Œ (une seule touche).
- Mettez un espace devant % et \$ ainsi qu'avant et après le tiret (–).
- Mettez un seul espace après toute marque de ponctuation.
- Ne mettez pas d'espace devant ; ? et !

Utilisation de l'italique

- On utilisera l'italique dans les cas suivants :
 - les mots et les phrases du texte qui ne sont pas d'usage courant, qui sont d'origine étrangère; ex. : *ipsosfacto, best-seller, hoi polloi, caramba!*
 - les exemples insérés dans le texte, ex. : Dans *Ce sont les enfants*, le SN est attribut ...;
 - les mots que l'on veut faire ressortir; ex. : Chez Saussure, la distinction entre *langue* et *parole*...

Citations

- Mettez entre guillemets seulement (et laissez en romain) les citations que vous donnez dans le texte; ex. :

L'auteur termine en ajoutant que « la pédagogie par objectifs, ou mieux l'analyse par objectifs, ne peut en aucun cas se substituer à une réflexion épistémologique. » (Develay, 1992 : 145).

- Les citations excédant trois lignes sont mises en retrait, à simple interligne; elles ne sont ni en italique, ni entre guillemets; ex. :

Cornaire et Raymond (1994 : 45) expliquent que :

L'énumération (ou *collection*) présente une liste d'éléments reliés entre eux par un point commun. Comme la séquence ou l'ordre temporel est le point commun le plus fréquent de cette structure, il est courant de reconnaître les textes de type séquentiels comme formant une sous-catégorie.

Phrases exemples

- Les phrases exemples doivent être numérotées (en chiffres arabes); ex. :

Nous avons noté un certain nombre de « réemplois » de l'expression verbale *raviver la flamme* dans le compte-rendu expressif du film « Les aimants ». Comme on peut le constater dans les exemples ci-dessous, l'expression n'est pas encore entièrement maîtrisée.

- (1) a. Michel et Julie écrivent des notes pour *raviver la flamme* dans l'amour de Noël et Jeanne.
- b. Les deux mettent des petits mots pour *reviver l'amour et la flamme* entre Julie et son fiancé.

Références textuelles

- Ne citez pas les renseignements bibliographiques en entier dans le texte. Utilisez plutôt le système auteur-date, ex. :

Les besoins langagiers (Coste, 1977; Besse et Galisson, 1980) ont fait l'objet de ...

Bégin et Trépanier (1979) faisaient remarquer que ...

Notes infrapaginales

- Les notes doivent figurer en bas de page et être numérotées de 1 à *n*. N'utilisez pas les notes pour citer les références. Citez-les directement dans le texte (voir ci-dessus).

Schémas, tableaux, figures, etc.

- Les schémas, tableaux, illustrations, figures, etc. doivent figurer à la fin du manuscrit de l'article et être numérotés. Leur emplacement dans le texte est indiqué de la façon suivante :

[INSÉRER Fig.1 ICI]

Références

- Classez les ouvrages par ordre alphabétique en fonction du nom de l'auteur(e) principal(e). Si vous devez citer plus d'une publication d'un(e) même auteur(e), disposez-les chronologiquement en commençant par les plus anciennes. Servez-vous de lettres minuscules pour distinguer les différents articles d'un(e) même auteur(e) qui sont publiés au cours de la même année; ex. : 1995a, 1995b, etc.

Livres

- Pour les livres, on doit fournir dans l'ordre les renseignements suivants : le nom de l'auteur(e) en majuscule, la première lettre de son prénom en majuscule; s'il y a un(e) ou des coauteurs(es), placez leur prénom avant leur nom de famille; l'année de copyright entre parenthèses (indiquez « sous presse » ou « à paraître » si l'œuvre est sur le point de sortir ou d'être publiée); le titre en italique, le sous-titre également s'il y a lieu; le nom de la collection, s'il y a lieu (facultatif); le numéro d'édition si le texte auquel on fait référence n'est pas la première édition; le lieu de publication et l'éditeur.
- S'il y a deux auteurs, on utilise *et*; s'il y a plus de deux auteurs, on utilise la virgule pour les premiers auteurs et le *et* pour le dernier. Ne pas utiliser la perluète (&).
- Pour un titre de livre écrit en anglais, on met des majuscules à l'initiale des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes.

CORNAIRE, C. (1998). *La compréhension orale*. Coll. Didactique des langues étrangères. Beaume-les-Dames : CLE International.

FENWICK, T. et J. PARSONS (2000). *The Art of Evaluation. A Handbook for Educators and Trainers*. Toronto : Thompson Educational Publishing, Inc.

Articles

- Pour les articles, on doit fournir dans l'ordre les renseignements suivants : le nom de l'auteur(e) en majuscule, la première lettre de son prénom en majuscule; le prénom et le nom du ou de coauteurs s'il y a lieu (voir ci-dessus); l'année du copyright entre parenthèses; le titre (entre guillemets français); le nom du périodique (en italique); le volume et le numéro (s'il y a lieu) et les numéros de pages de l'article (pp. X-XX).
- Pour un titre d'article écrit en anglais, on emploie des minuscules à l'initiale des mots sauf après les deux points (:).

MARIETTE, C. et M. LAFONTAINE (2003). « Comprendre et expliquer un itinéraire; 'unité' communicative thématique pour des étudiants de niveau intermédiaire en français langue seconde ». *La Revue de l'AQEFLS*, vol. 25, no. 1, pp. 34-49.

Anthologies

- Citez les anthologies comme les livres, sous le nom du ou des directeurs.
- Citez un article tiré d'une anthologie de la même manière qu'un article de revue, en mentionnant, de plus, le nom du ou des rédacteurs responsables de l'édition.

DUQUETTE, L. et M. LAURIER (dir.) (2000). *Apprendre une langue dans un environnement multimédia*. Montréal : Les éditions Logiques.

MEUNIER, L. E. (2000). « La typologie des intelligences humaine et artificielle : complexité pédagogique de l'enseignement ». In L. DUQUETTE et M. LAURIER (dir.), *Apprendre une langue dans un environnement multimédia*. Montréal : Les éditions Logiques, pp. 211-257.

Auteur collectif

- Lorsqu'un ouvrage émane d'une collectivité (pays, organismes, société, etc.), c'est celle-ci qui en est l'auteur, et la notice bibliographique se classe sous son nom.

Office de la langue française (1973). *La normalisation linguistique*. Québec, Éditeur officiel.

Mémoires et thèses

- Les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat sont cités comme les articles.

BISSONET, M. (1988). « Les stratégies de communication : une analyse de deux apprenants en français langue seconde ». Mémoire de maîtrise en linguistique. Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.